

Aménagement du territoire et Immobilier – Méthodologie

1. PARCS ET TERRAINS INDUSTRIELS	2
--	---

1. PARCS ET TERRAINS INDUSTRIELS

Créée en 1974, la Société de Développement de Bruxelles-Capitale (SDRB) est un organisme de droit public chargé de l'exécution de la politique d'expansion économique et de rénovation urbaine de la Région de Bruxelles-Capitale.

La SDRB est chargée de deux missions principales :

- l'analyse et la promotion du développement économique de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- la construction ou rénovation de logements pour des ménages à revenu moyen.

La SDRB possède un certain nombre de terrains industriels où s'implantent des entreprises. La superficie brute des terrains correspond à la totalité de la surface du terrain, voiries comprises.

Le terme superficie libre utilisé dans les rapports d'activité de la SDRB depuis 2004 s'entend comme une superficie disponible pour des implantations. Celle-ci correspond à la surface d'un terrain encore disponible en vue d'y aménager de nouveaux bâtiments ou d'y accueillir des entreprises.

RÉFÉRENCES

SDRB : Société de développement régional de Bruxelles - Rapports annuels